

**LES CHEMINS DE LA MUSIQUE**  
**ANNEE 2020-2021 - BULLETIN D'ADHESION**

<b>Nom de l'élève :</b>	
<b>Prénom :</b>	
Age (pour les mineurs) :	
<b>Nom Responsable :</b>	
Adresse :	
Code postal – Ville :	
<b>Téléphone :</b>	
<b>Email :</b>	

<b>Instrument :</b>		<b>Jour(s) souhaité(s) :</b>	
<b>Professeur :</b>		<b>Horaire(s) souhaité(s) :</b>	

Salle	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Orgerus	<b>Bruno</b> (harmo)	<b>Caroline</b> (piano) (16h-20h30)	<b>Philippe</b> (batterie) <b>Laure</b> (piano) (12h30 -18h30) <b>David</b> (guitare) (18h30)	<b>Caroline</b> (piano) (16h-20h30) <b>David</b> (guitare)	
Gambais	<b>Caroline</b> (piano) (16h-20h30) <b>David</b> (guitare)	<b>David</b> (guitare)	<b>Philippe</b> (batterie)	<b>Etienne</b> (guitare)	<b>Caroline</b> (piano) (16h-20h30) <b>Bruno</b> (chant)
Bazainville					<b>Etienne</b> (guitare)
Richebourg			<b>David</b> (guitare)		
Condé/Vesgre	<b>Rémi</b> (saxo-clari.)	<b>David</b> (guitare)	<b>Laure</b> (piano) (9h-12h) <b>David</b> (guitare)	<b>Laure</b> (piano) (16h30-20h)	
Saint-Léger	<b>Laure</b> (piano) (17h-20h)	<b>Laure</b> (piano) (17h-20h)			

Cours 20min x 32 (sem.)	390 euros x nb élève(s)	
Cours 30min x 32 (sem.)	585 euros x nb élève(s)	
Cours 40min x 32 (sem.)	792 euros x nb élève(s)	
Réduction multi-inscrits (6.5%)		
Total cours :		
Adhésion à l'association	33 euros	33
Avoir éventuel	A déduire	0
Total :		

Règlement un chèque : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

Ou règlement trois chèques : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

Règlement un chèque pour location instrument (30 euros/année/instrument) : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

J'ai pris connaissance des règles de fonctionnement et m'engage à les respecter. Je demande mon adhésion (ou l'adhésion de ma famille) aux Chemins de la Musique.

Madame, Monsieur : \_\_\_\_\_

Date et Signature :

## **LES CHEMINS DE LA MUSIQUE**

### **ANNEE 2020-2021 - BULLETIN D'ADHESION**

Vous souhaitez adhérer à notre association, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez par cette démarche. Pour la réussite de celle-ci, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance de ces quelques lignes. “Les Chemins de la Musique” est une association gérée bénévolement par ses membres et qui ont pour but d’organiser des activités musicales.

Location des instruments : la durée de la location de l’instrument est de 1 an. Possibilité suivant les disponibilités d’une location pour une 2ème année et suivant le tarif en cours. En cas de forte demande la priorité est donnée aux élèves de 1 ère année. Les instruments sont loués dans la limite du parc d’instruments des Chemins de la Musique

Pour les nouveaux adhérents souhaitant faire un essai, vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement pour un trimestre septembre à décembre. Pour les anciens adhérents, l’inscription est pour l’année entière.

**Courant septembre, tous les chèques doivent nous être remis (à l’ordre de LCM) par l’intermédiaire des professeurs, lors des différents forums, ou envoyés à Laure COIGNARD – 2 rue des champs blancs – Le Val - 78125 - MITTAINVILLE.**

La cotisation annuelle est réglée en 1 ou 3 chèques :

- 1<sup>er</sup> chèque encaissé à partir du 15 septembre
- 2<sup>ème</sup> chèque encaissé le 15 janvier
- 3<sup>ème</sup> chèque encaissé le 15 avril

Pour les inscriptions multiples les encaissements peuvent être répartis en 6 chèques.

Compte tenu des engagements que l’association prend envers les professeurs, les chèques ne pourront être restitués (sauf pour des cas exceptionnels).

Le montant des cotisations est un forfait mensuel calculé sur 32 cours pour une période allant de la mi-septembre 2020 à mi-juin 2021 en suivant le rythme scolaire des Yvelines.

Le professeur n’est pas tenu de récupérer les cours manqués du fait de l’élève. Les récupérations ne peuvent se faire qu’en entente mutuelle avec le professeur.

Si vous avez besoin d’une facture en faire la demande par mail à [lescheminsdelamusique@orange.fr](mailto:lescheminsdelamusique@orange.fr)  
Les factures sont délivrées que lorsque tous les chèques sont remis à l’association.

Des photos peuvent être prises et utilisées pour la promotion des Chemins de la Musique lors de forum, d’article de presse local ou pour illustrer le site internet de LCM. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant mineur figure sur les photos, veuillez-nous en faire la demande (par mail ou par courrier).

#### **Les Chemins de la Musique**

[lescheminsdelamusique@orange.fr](mailto:lescheminsdelamusique@orange.fr)

**Président** : Nicolas Chevron

06 13 83 62 95

[nicolas.chevron@wanadoo.fr](mailto:nicolas.chevron@wanadoo.fr)

**Trésorière** (+ interface avec les professeurs) : Laure Coignard

06 78 30 37 79

[laure.coignard@orange.fr](mailto:laure.coignard@orange.fr)